

Le port [DUNKERQUE PORT](#) / T : 03.28.28.77.81 a inauguré son point de contact unique frontalier (PCUF) qui doit permettre de fluidifier les contrôles à l'entrée du territoire de l'Union Européenne, début décembre. Ce PCUF de Dunkerque regroupe en un même endroit les services de contrôle des douanes et les services du ministère de l'Agriculture qui effectuent les contrôles sanitaires et phytosanitaires sur les marchandises agricoles et agroalimentaires. www.dunkerque-port.fr